

Délinquance, criminalité, terrorisme... et noms arabes



Noms arabes cités mais... souvent omis... car pas d'amalgame! Pas de statistiques ethniques ! On ne doit pas desservir les si déjà mauvaises causes...

Il faut dire que les médias y veillent avec détermination et mansuétude et ne dédaignent donc pas de voler au secours des « persécutés » qu'on stigmatiserait toujours à tort. Même devant l'évidence de chiffres

obtenus difficilement, ils chercheront toujours à vouloir prouver le contraire avec des arguments tellement fallacieux qu'on se demande comment ils peuvent y croire eux-mêmes. Les enfants issus de

l'immigration (aux noms arabes) surreprésentés dans les prisons ? Le Monde saura vous expliquer comme je l'ai lu dans une de ses enquêtes qui date de 2016 que ce n'est pas leur faute : c'est la faute à « la sphère familiale, l'échec scolaire et le quartier »!

Donc pas étonnant que les médias aient du mal à coucher noir

sur blanc les noms arabes dans leurs écrits.

1) Quand il s'agit des innombrables faits de trafics de drogue qui sévissent dans toutes les villes, grandes, moyennes et qui atteignent aussi les petites villes et même les campagnes, les noms sont omis dans la majorité des cas.

Idem pour les toujours plus nombreux refus d'obtempérer ou de rébellion en cas d'arrestation par les policiers.

Idem pour ceux qui daignent se déplacer lors de convocation au tribunal pour ces différentes affaires et qu'il m'arrive de voir souvent quand j'assiste aux audiences.

2) On évite aussi de citer les noms de ceux détenus déjà dans les prisons et qui violentent de plus en plus et souvent gravement les surveillants ou qui font l'apologie du terrorisme : je n'ai pas écrit terrorisme islamiste car j'évite en écrivant les pléonasmes ! Il m'arrive d'en voir aussi.

3) Quand il y a crime, même le plus ignoble qu'il soit, sa mention reste circonscrite dans le journal local du département dans lequel les faits ont eu lieu mais le nom peut apparaître quand même. Par contre, pas question de l'entendre prononcer sur les différentes chaînes de télévision ou de le voir porter à la connaissance du public français dans la presse écrite nationale. Soit l'info n'a pas été transmise par la presse locale, soit l'AFP met le couvercle dessus ?

Ces jours-ci, du 6 au 12 juin est jugé aux assises du Loir-et-Cher, Wissam Harroud qui a assassiné à coups de hache une jeune fille et sa mère qu'il connaissait bien et qui a ensuite mis le feu à leur maison pour maquiller son crime.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/blois/assassinats-a-la-ferte-imbault-l-heure-du-proces>

Ces faits se sont déroulés le 28 novembre 2015. La Nouvelle République du Loir-et-Cher a fait un article et France Bleu en a parlé. Par contre, rien n'est sorti du département !

Le 17 février 2016 dans l'Aveyron, un agriculteur au nom bien français a tué une conseillère en agriculture. La presse locale a fait son travail en publiant les faits. Mais aussi les médias dans leur ensemble. Ils ont repris largement l'info, la France entière a ainsi été mise au courant les jours suivants le crime. Personnellement, c'est par la télévision que j'en ai pris connaissance.

Devant la différence de traitement des 2 crimes, j'avais alors écrit l'article suivant publié le 28 février 2016 :

<https://ripostelaique.com/wissam-harroud-mis-en-examen-pour--assassinats-silence-radio-des-medias.html>

Pas question pour moi de juger si l'un de ces crimes horribles était plus horrible que l'autre mais j'avoue avoir été irritée une fois de plus de voir la différence de traitement face à des faits criminels qui impliquaient une différence d'attitude en quelque sorte. L'explication venait-elle de par la différence d'origine des 2 assassins ? Avait-on le droit de tomber à bras raccourcis sur un Français de souche alors qu'on doit prendre des gants vis à vis d'un Français au nom arabe ?

Maintenant le Wissam passe aux assises. Au moment où j'écris, le procès est cette fois un peu suivi par la presse. Mention en est faite dans le Parisien ; le Figaro a titré « Procès d'un double assassinat sauvage » et d'écrire : « les légistes ne relèvent pas moins de 49 plaies sur le corps de la jeune fille et 53 plaies pour sa mère »... Les commentaires des lecteurs méritent lecture également ! Commentaires à ne pas mettre sous les yeux des pro-immigrationnistes !

Peut-être que la semaine prochaine, quand le verdict des assises tombera, daignera-t-on enfin en entendre parler à la télévision ?

Pour l'instant, l'assassin n'est guère loquace, il reconnaît ses crimes mais ne les explique pas. Il ne se rappelle plus... Il aurait entendu des voix (sic !)??? Quelqu'un de son entourage parle de lui comme d'un... gentil garçon (sic) ! Par ailleurs c'est beaucoup moins laudatif !

<https://www.lanouvellerepublique.fr/blois/accuse-d-avoir--tue-deux-femmes-a-coups-de-hache-a-la-ferte-imabult>

Aura-t-on droit, de par la défense pour défendre l'indéfendable, au chapitre « stigmatisation d'avoir un nom arabe » ?

Françoise Lerat